

Nom commercial: Acid salicylicum

Numéro de la matière: 060360

Version: 6 / CH

Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 27.05.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid salicylicum

N° d'article 06036000

Numéro d'enregistrement

Numéro d'enregistrement 01-2119486984-17-0000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

industrie, pharmacie, Cosmétique, Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Eye Dam. 1	H318
Repr. 2	H361d

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

Nom commercial: Acid salicylicum

Numéro de la matière: 060360

Version: 6 / CH

Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 27.05.20

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence ***

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Salicylic acid

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Poids moléculaire**

Valeur	138.12	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux *****Salicylic acid**

No. CAS	69-72-7	
No. EINECS	200-712-3	
Numéro d'enregistrement	01-2119486984-17-0000	
Concentration	>= 100	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Acute Tox. 4	H302
	Eye Dam. 1	H318
	Repr. 2	H361d

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité. Protéger les secouristes.
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Ne pas faire boire. Consulter un médecin si nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Nom commercial: Acid salicylicum

Numéro de la matière: 060360

Version: 6 / CH

Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 27.05.20

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Développement des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. Les dépôts de poussières que l'on ne peut éviter doivent être collectés. Pour aspirer les poussières, utiliser des aspirateurs industriels adaptés ou des unités d'aspiration centrales. Ne pas nettoyer à sec les objets et le sol empoussiérés mais les laver soigneusement avec beaucoup d'eau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser de récipients métalliques. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Protéger de l'action de la lumière.

Nom commercial: Acid salicylicum

Numéro de la matière: 060360

Version: 6 / CH

Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 27.05.20

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Salicylic acid

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

Salicylic acid

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Conséserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Protéger la peau en appliquant une pommade. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaler la fumée. Ne pas respirer les poussières. Ne pas inhaler les brouillards.

Protection respiratoire - Note

Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié caoutchouc butyle

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration env. 8 h

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection léger

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	poudre cristalline		
Couleur	incolore à blanc		
Odeur	inodore		
valeur pH			
Valeur	2.4		
Concentration/H ₂ O	20	g/l	
température	20	°C	
Point de fusion			
Valeur	157	à	160 °C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	256	°C	
Pression	1.013	hPa	
Point d'éclair			
Valeur	157	°C	
méthode	closed cup		
inflammabilité (solide, gaz)			

Nom commercial: Acid salicylicum

Numéro de la matière: 060360

Version: 6 / CH

Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 27.05.20

non combustible

Pression de vapeur

Valeur	0.0002		hPa
température	25	°C	

Source Fiche de données de sécurité approvisionnementneur

Densité

Valeur	1.44		g/cm ³
température	20	°C	

Hydrosolubilité

Valeur	2		g/l
température	20	°C	

coefficient de partage: n-octanol/eau

Substance de référence Salicylic acid

Température d'inflammabilité

Valeur	> 500		°C
--------	-------	--	----

température de décomposition

Valeur	230		°C
--------	-----	--	----

Temps d'écoulement

Remarque Non applicable

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**

Valeur	500		kg/m ³
température	20	°C	

Autres données

Le produit est capable d'explosion de poussière.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Le produit n'est pas explosible à l'état de livraison, mais le risque d'explosion des poussières survient en cas d'enrichissement de l'atmosphère en poussières fines.

10.5. Matières incompatibles

Alcalines, Bases, matières comburantes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	50		mg/kg
-----	----	--	-------

Nom commercial: Acid salicylicum

Numéro de la matière: 060360

Version: 6 / CH

Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 27.05.20

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Salicylic acid**

Espèces	rat		
DL50		891	mg/kg

Salicylic acid

NOAEL		50	mg/kg
Remarque	Risque de malformation congénitale du fœtus.		

Salicylic acid

Espèces	rat		
NOAEL		225	mg/kg
Durée d'exposition		1	d

Salicylic acid

Espèces	rat		
NOAEL		67.5	mg/kg
Durée d'exposition		1	d

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Salicylic acid**

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Salicylic acid**

Espèces	rat		
CL 50	>	0.9	mg/l
Durée d'exposition		1	Days

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Salicylic acid**

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Salicylic acid**

évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

Sensibilisation (Composants)**Salicylic acid**

évaluation non sensibilisant

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Salicylic acid****exposition répétée**

NOAEL	45.4	mg/kg
Durée d'exposition	4	Months
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Salicylic acid

NOAEL	45.4	mg/kg
Durée d'exposition	24	Months

Expériences issues de la pratique

Irritant pour les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité**

Nom commercial: Acid salicylicum

Numéro de la matière: 060360

Version: 6 / CH

Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 27.05.20

Toxicité pour les poissons (Composants)**Salicylic acid**

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	1380		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Salicylic acid**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	870		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Salicylic acid

Espèces	Daphnia magna		
NOEC	10		mg/l
Durée d'exposition	21	d	

Toxicité pour les algues (Composants)**Salicylic acid**

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
ErC50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Salicylic acid**

Valeur	100		%
Durée de l'essai évaluation	14	d	
	Facilement biodégradable		

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Substance de référence Salicylic acid

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)**Salicylic acid**

log Pow env. 2

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol (Composants)****Salicylic acid**

Mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****Salicylic acid**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial: Acid salicylicum

Numéro de la matière: 060360

Version: 6 / CH

Date de révision: 27.05.2020

remplace la version: 5 / CH

Date d'impression 27.05.20

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté après traitement dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Repr. 2 Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.